

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VILLES SŒURS**

**Délibération n° 2.11.03.2026
Débat d'orientation budgétaire**

**Séance du
11 mars 2025**

Date de la convocation :
05/03/2025

Nombre de membres :

En exercice : 17
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars à 8h30, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, s'est réuni, en deuxième convocation suite à l'absence de quorum lors de la séance du 05 mars 2026, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Martine Douay, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CIAS ;

Etaient présents tous les 17 membres en exercice, à l'exception de :

- Eddie Facque, Daniel Cavé, Chantal Desenclos, Florence Lemoigne, Gaëtan Pesquet, Doriane Osinski, Daniel Dehédin, Rock St Germain et Nathalie Vasseur.

A été désigné Jean-Paul Mongne en tant que Secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le rapport d'orientation budgétaire ;

Considérant que l'article L.2312.1 du code général des Collectivités territoriales prévoit que le débat d'orientation budgétaire s'effectue sur la base d'un rapport précisant les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagées.

Considérant que l'information est renforcée dans les établissements publics de coopération intercommunales de plus de 10 000 habitants et qui comprend au moins une commune de 3500 habitants puisque le rapport d'orientation budgétaires (ROB) doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs et préciser l'évolution prévisionnelle des dépenses de personnels ;

⊙ Après avoir pu en échanger autant que de besoin sur le sujet, le Conseil d'Administration prend acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation budgétaire

⊙ Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, les orientations arrêtés dans le rapport de présentation à l'appui du débat d'orientation budgétaire et sur la base desquelles le projet de budget 2026, qui leur sera ultérieurement soumis, sera établi.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois, an que dessus
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Eddie FACQUE
Président du CIAS

